

Montreuil,
le mardi 30 mars 2021

Émetteur : A l'Institut 4.10 - Nelly Roig, Consultante/formatrice - nroig@institutquatredix.fr
A l'Ucanss - Eléonora Russo, Chef de projet Formation - formation@ucanss.fr

Objet : Santé au travail Interbranche - Modules destinés au Management

Madame, Monsieur le Directeur,

L'Ucanss, en partenariat avec l'Institut 4.10, poursuit le déploiement des modules de formation destinés aux managers de l'Institution.

Dans un contexte d'une politique active de changement, de renforcement de la performance et de la qualité de service rendu en tant que délégataire d'une mission de service public, le manager est désormais un acteur clé, garant de la qualité de vie au travail (QVT).

Accompagner celles et ceux qui ont pour missions de contribuer au bien-être de leurs équipes et de s'assurer que tout est en place pour prévenir les risques psychosociaux demeure un enjeu fort pour l'Institution.

I - PRÉSENTATION DU DISPOSITIF

L'offre de formation Santé au Travail Interbranche à destination des managers se compose des trois modules suivants :

- Intégrer la Qualité de Vie au Travail dans ses pratiques de management
- Mener des entretiens avec un salarié en mal-être au travail
- Accompagner ses collaborateurs face aux situations d'incivilités et d'agression

Le module « Intégrer la QVT dans ses pratiques de management » a été entièrement rénové en 2020. Il intègre désormais 4 séquences e-learning en amont d'un regroupement d'une journée.

II - OBJECTIFS

Intégrer la Qualité de Vie au Travail dans ses pratiques de management - 3h30 en FOAD + 1 jour en présentiel

- Identifier les enjeux liés à la QVT
- Situer la QVT au regard des 3 systèmes de prévention
- Repérer ce qui relève de mon rôle de manager au regard du plan d'action de l'entreprise

- Décrypter les mécanismes sous-jacents à la naissance des Risques Psycho-Sociaux (RPS) impactant la QVT
- Appliquer les méthodes d'analyse de situations de travail au regard de son équipe
- Identifier les leviers d'action sur lesquels le manager peut agir

Mener des entretiens avec un salarié en mal-être au travail - 2 jours en présentiel

- Identifier ce que recouvre la Qualité de Vie au Travail
- Distinguer les indicateurs de souffrance au travail
- Utiliser les outils d'entretien appropriés
- Distinguer ce qui relève de mon rôle de celui des autres acteurs

Accompagner ses collaborateurs face aux situations d'incivilités et d'agression - 2 jours en présentiel

- Appréhender et repérer les différentes situations de violence et d'incivilité
- Sensibiliser les collaborateurs aux moyens d'y faire face et leur permettre de gagner en confiance
- Intervenir personnellement lorsque le cas se présente
- Proposer un accompagnement adéquat au collaborateur concerné et à l'équipe

III - COÛT DE LA FORMATION

Le coût pédagogique est fixé à :

Accompagner ses collaborateurs face aux situations d'incivilités et d'agression

- En inter : 477 € par stagiaire
- En intra : 2 783 €

Intégrer la QVT dans ses pratiques de management

- En inter : 480 € par stagiaire
- En intra : 3 800 €

Mener des entretiens avec un salarié en mal-être au travail

- En inter : 515 € par stagiaire
- En intra : 3 844 €

Ces coûts ne comprennent pas l'ensemble des frais relatifs au déplacement, à l'hébergement et à la restauration des stagiaires.

Ces trois modules bénéficient d'une prise en charge au titre du plan à hauteur de 40% pour l'Interbranche.

2021 : Modalités de prise en charge

Nous vous invitons à consulter la note relative aux priorités de financement 2021 et ses annexes (listes des formations prises en charge : PLAN et ALTERNANCE).

Les formations éligibles sur la liste PLAN seront directement prises en charge par l'Institut 4.10 dans le cadre d'un dispositif de subrogation de paiement.

IV - CALENDRIER ET MODALITÉS D'INSCRIPTION



Vos demandes d'inscription sont à réaliser directement via le site de l'Institut 4.10 en passant commande.



Pour toute information complémentaire, je vous invite à contacter les pilotes de ce dispositif dont vous trouvez les coordonnées en haut de ce document.

Convaincue de l'intérêt que vous porterez à ce dispositif, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération distinguée.



Françoise PICAUD
Directrice de la Formation Professionnelle

